

Mais l'intérêt du livre n'est pas seulement thématique, il est aussi théorique et méthodologique. Car il s'efforce de « tenir les deux bouts de la chaîne » entre une approche interactionniste qui s'intéresse aux significations et aux individus et une approche macro-sociologique qui met en évidence de grandes tendances structurales exerçant leurs contraintes sur ces expériences individuelles. L'usage d'un concept de « niveau moyen » comme celui de « internal labour market », appliqué aux enseignantes de l'enseignement primaire traduit cet effort de mise en relation du « macro » et du « micro ». On trouve le même effort dans la méthodologie qui, partant de données préalables obtenues par les statistiques et d'une théorisation macro-sociologique fondée sur le concept de « reproduction », s'engage dans une analyse en profondeur des micro-processus grâce à des observations ethnographiques, des entretiens approfondis, des histoires de vie et de carrière et même l'auto-réflexion personnelle.

Je ne ferai qu'une réserve : elle concerne ce concept macro-sociologique de « reproduction ». La sociologie féministe n'aurait-elle intérêt à tenir compte des évolutions théoriques de la sociologie de l'éducation ?

S'agit-il uniquement de « reproduction » ou aussi de « production » ? Certes, comme le remarque Sandra Acker, la subordination des enseignantes dans le système scolaire rend difficile une éducation de la génération féminine suivante dans le sens d'une émancipation. Mais les études historiques, tant aux États-Unis qu'en Angleterre, montrent bien que l'école ne se contente pas de reproduire des rapports sociaux entre les sexes existant en dehors d'elle, elle les produit aussi par les normes explicites ou implicites qu'elle définit pour assigner à chaque sexe sa place respective dans le système scolaire, tant au niveau des enseignantes que des élèves. Ainsi l'institution scolaire contribuerait-elle à produire les modalités sans cesse renouvelées par lesquelles se conserve le rapport permanent de domination et d'exploitation des femmes au travail.

Nicole MOSCONI  
Université PARIS-X-Nanterre

LECOINTE (Michel), REBINGUET (Michel), 1990. — *L'audit de l'établissement scolaire*. — Les éditions d'organisation : Paris, 193 p.

L'intérêt des « décideurs » pour l'établissement scolaire a pris les sociologues au dépourvu. Avant 1981, la sociologie de l'éducation raisonnait à partir de statistiques nationales et ses interrogations portaient sur

le niveau du système éducatif : l'école favorisait-elle, comme elle le prétendait, la mobilité sociale ou était-elle un instrument de reproduction des inégalités ? L'observation des situations était abandonnée à la psychologie ou à la psychologie sociale, les unités d'enseignement (établissement, zone, bassin...) n'existaient pas. Quand le pouvoir politique, à partir de 1982, a fait de l'établissement scolaire une unité fondamentale pour la gestion du système éducatif, un corps d'intervenants s'est développé dans les MAPPEN, qui a comme fonction d'aider les établissements dans l'élaboration de leur projet. C'est de ce milieu qu'émane le travail de Michel Lecointe et Michel Rebinguet. Ils travaillent tous deux à la MAPPEN de Bordeaux qui a depuis plusieurs années une politique très active en ce domaine et le livre présente une synthèse de la réflexion, à la fois remarquable et utile, mais qui reflète aussi l'état actuel de la science, c'est-à-dire une quasi-totale absence de références scientifiques pour soutenir le travail de terrain.

Il a fallu, en effet, que l'intervention se développe bien avant qu'il existe une théorie constituée du fonctionnement des établissements scolaires. L'équipe de Bordeaux a accompli un important travail pour établir une pragmatique de l'intervention : la définition de l'audit, ses liens mais aussi ses différences avec l'évaluation, sont clarifiés, sa déontologie est fixée : non seulement la confidentialité mais aussi la rupture, une fois le rapport remis, entre l'établissement et ses auditeurs.

Le livre est également précieux pour décrire les étapes de la démarche : la clarification de la demande, la sélection des données pertinentes, l'aller-retour entre la collecte d'informations et sa mise en forme... tout cela est très bien décrit et sera très utile pour aider les opérations qui se développent actuellement.

Au plan scientifique, ce travail illustre aussi l'évolution des rapports entre la science et le terrain qui s'est amorcé depuis une dizaine d'années. La sociologie classique se donnait comme objectif le dévoilement de structures, en général fondées sur des constructions statistiques, considérées comme plus vraies que les contenus de consciences des acteurs sociaux. Une grande partie de son succès a été due à la brutalité de certaines dénonciations, en particulier celles qui concernaient les enseignants. L'aide aux établissements impose une toute autre approche, qui s'inspire beaucoup plus des méthodes compréhensives et phénoménologiques : *le travail d'audit est un travail de clarification, non de révélation. Autrement dit, l'auditeur ne dévoile jamais quelque chose que tout le monde ignorait jusqu'à son intervention. Mais il met les faits en ordre et en perspective* (p. 125).

Cette démarche s'inscrit donc dans une certaine modernité, mais, refusant une sociologie du dévoilement, elle tombe peut-être dans l'excès contraire, qui est de considérer la science comme donnée, et en particu-

lier de ne pas problématiser la notion d'établissement. L'établissement qui est donné par l'évidence empirique est une unité administrative. L'établissement auquel s'adresse l'audit est une formation sociale susceptible de se donner un projet et capable d'influer sur la réussite des élèves. On ne peut pas passer de l'un à l'autre sans autre forme de procès. L'audit a besoin de s'appuyer sur une véritable théorie du fonctionnement des établissements scolaires en tant que formation sociale.

En son absence, le livre se réfère à la théorie générale des organisations qui est développée par François Piettre et qui sous-tend l'action de sa société d'audit TEMSIS. Théorie intéressante mais qui pose des problèmes d'adaptation à la spécificité de l'établissement scolaire : la sociologie des organisations ou l'analyse fonctionnelle savent mal traiter une « production » aussi particulière que la transmission des savoirs, de même qu'elles ne peuvent guère rendre compte de l'originalité des rapports entre adultes et enfants dans une classe ou un établissement... qui sont autre chose que des rapports entre cadres et ouvriers dans une entreprise. Les établissements sont certes aussi des organisations mais un établissement sans savoirs et sans élèves n'est-ce pas, comme le dit une vieille chanson surréalo-estudiantine, « un escalier qui n'aurait pas de marches » ? En outre, dans ce cas, la multiréférentialité de l'évaluation, qui n'est pas polarisée par une définition ferme de l'objet auquel elle s'applique risque vite de tourner à l'éclectisme sans bases.

De proche en proche, cela pose aussi le problème du lien entre les interventions centrées sur l'amélioration du fonctionnement des établissements scolaires et les enjeux globaux du système éducatif. En principe, le projet d'établissement est une méthode de gestion qui, en rapprochant le centre de décision des administrés doit permettre au service public de mieux remplir ses missions. Mais ces missions restent toujours celles d'un service national : égalité d'éducation, accès des élèves aux savoirs généraux, laïcité... Qu'en est-il de ces valeurs dans les préoccupations de l'audit d'établissement ? Il faut bien dire que cette approche souffre d'une certaine myopie qui dépolitise son objet. Il est sans doute de saine méthode de découper le « sous-système » établissement dans le système général de l'éducation mais un établissement peut parfaitement « tourner », parfaitement satisfaire son environnement et creuser les inégalités, ou enfermer les enfants dans des formations particularistes, excessivement adaptées aux besoins économiques ou aux préjugés locaux. Si l'étude du fonctionnement de l'établissement scolaire appelle le développement de connaissances particulières en organisation, le sens politique de cette organisation ne doit pas être oublié et le lien entre le particulier de l'établissement et la généralité du système éducatif doit être pensé.

Plus qu'à l'ouvrage lui-même, ces remarques s'adressent à la période que nous vivons : la demande sociale a débordé la science et les interve-

nants doivent y faire face sans que la recherche leur offre des ressources suffisantes. Ce constat renvoie la sociologie de l'éducation à ses propres défaillances, ou plutôt l'amène à s'interroger sur la période de glaciation qu'elle a connue à la fin des années 70 et qui l'a empêchée d'anticiper sur la demande des années 80. Le travail actuellement accompli dans les MAFPEN et dans les universités d'été autour de thèmes comme le fonctionnement des établissements scolaires ou des ZEP tente de combler ce retard. Le travail de M. Lecoïnte et M. Rebinguet marque incontestablement une date dans ce domaine et un succès mérité lui est assuré.

Jean-Louis DEROUET  
INRP et EHESS



MEIRIEU (Philippe). — *Enseigner, scénario pour un métier nouveau*. — Paris, ESF éditeur, 1990. — 158 p.

Paru en 1989, l'ouvrage ici exploré sort en 2<sup>e</sup> édition augmentée d'un guide pour la pratique du conseil méthodologique. Nous percevons ainsi d'emblée cette précieuse communication qui s'instaure entre l'auteur et les enseignants. Heureuse rencontre, trop peu fréquente, du chercheur et des praticiens pourtant (parce que) « appliqués » au même objet ; à force de manipulations diverses de l'idée, du regard, de la pratique et de l'écriture qui les expose, l'objet — ici le sujet apprenant — apparaît en sa complexité : pluriel, mouvant, différent jusqu'à l'étrangeté...

Car ne nous y trompons pas : si le titre de l'ouvrage évoque d'abord le maître en son rôle et ses pratiques, l'élève est fondamentalement au centre du travail : abordé en sa dynamique singularité, il est la personne première que le lecteur redécouvre pour son désir et ses façons d'apprendre. Mais, dans ce sens, l'écolier de maternelle ou du cours moyen, le « petit sixième » ou l'adolescent du secondaire ont besoin d'être aidés.

C'est d'accompagnement méthodologique que Ph. Meirieu nous « entretient » ici : nous, praticiens, chercheurs, chercheurs et praticiens.

L'ouvrage est préfacé par L. Legrand ; c'est dire que nous aurons à réfléchir à la question du rapport entre la pédagogie différenciée et le conseil méthodologique, émergence distinctes mais ensemble accordées dans la philosophie pédagogique de Ph. Meirieu : l'acte d'apprendre est d'abord une entreprise de libération constructive du sujet.